

Auteurs: Matore, Daniel.

Titre: Entraînement à la technique d'interview.

Source: Daniel Matore

La publication est faite avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Daniel Matore

Entraînement à la technique d'interview

Le formateur commence par jouer le rôle de l'interviewer. Les élèves répondent à tour de rôle en prenant la place de l'interviewé.

On inverse ensuite les rôles : les élèves interviewent un par un le formateur. Celui-ci leur tendra un maximum de pièges.

Ensuite les autres élèves tiennent, à tour de rôle, la place de l'interviewé.

Il est préférable, dans un premier temps, d'improviser les questions. On peut ensuite les écrire et, finalement, les organiser.

Quelques règles importantes:

- Ecouter les réponses et modifier en conséquence les questions suivantes s'il y a redondance (=réponse déjà donnée)
- Relancer les réponses aux questions fermées (celles auxquelles on peut répondre par oui ou non) en improvisant une question relais.

Exemple:

- Q:"Est-ce que vous allez toujours au même endroit?"
- R: "Oui"
- Question improvisée: "Ah bon, vous n'aimez pas le changement?" ou, "pour quelle raison?" ...

Reposer la question différemment si la personne ne l'a pas comprise.

Insister jusqu'à ce que la réponse soit complète, précise et suffisamment claire, que tout le monde la comprenne, en improvisant des questions relais.

Couper la parole s'il y a des réponses trop longues, hors sujet ou inintéressantes...

Il faut réécrire les questions comme vous les poseriez dans une conversation courante (on écrira donc plutôt "est-ce que vous allez toujours au même endroit?" ou "vous allez toujours au même endroit?", plutôt que "allez-vous toujours au même endroit?"...).

Tous les droits, en particulier le droit à la reproduction et à la diffusion de même qu'à la traduction, sont réservés. Aucune partie de l'ouvrage ne doit être ni reproduite et sous aucune forme (photocopie, microfilm ou autres procédés) ni modifiée, diffusée ou propagée par l'emploi d'un système électronique, sans l'autorisation écrite du détenteur des droits.